

Avis de constitution

SOCIETE « REHOBOTH CONSTRUCTION ET IMMOBILIER » en abrégé  
« RCI »

Siège Abidjan, Songon, SONGON ABADJIN-KOUTE  
CARREFOUR NON LOIN DE LA CITE BNI, LOT 193, ILOT  
026, Lot 193, Ilot 026

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 10/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « REHOBOTH CONSTRUCTION ET  
IMMOBILIER » en abrégé « RCI »

Objet : Tous travaux de construction (maçonnerie, plomberie, menuiserie, électricité, charpenterie, peinture industrielle et autres), Travaux publics, Acquisition et vente de terrains, Gestion immobilière, Transport, Achat et vente de produits agricoles, Import/Export, Aménagement foncier et Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Songon, SONGON ABADJIN-KOUTE  
CARREFOUR NON LOIN DE LA CITE BNI, LOT 193, ILOT  
026, Lot 193, Ilot 026

Dirigeant(s) M LOFIGUE TENAN (GÉRANT), M DIOMANDE  
SORRY IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07130 du 29/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51111/GTCA/RC/2024 du 29/08/2024

